



Communiqué de presse

Montpellier, le 20 juillet 2026

Aqua-Valley : la fin d'un pôle de compétitivité, un héritage pour la filière eau

Le tribunal judiciaire de Montpellier a prononcé, le 10 juillet dernier, la liquidation judiciaire de l'association Aqua-Valley, créée en 2010 et labellisée pôle de compétitivité eau. Présente en Occitanie et en Région Sud, la structure est contrainte de mettre un terme à son activité dans un contexte de retrait accéléré des financements publics.

Pour faire face aux grands enjeux sur l'eau actuels, pendant plus de quinze ans, Aqua-Valley a structuré et mis en place un réseau d'excellence unique d'acteurs privés et académiques. Il a accompagné une centaine de projets d'innovation, notamment sur la gestion quantitative et qualitative des ressources et sur la réutilisation des eaux usées traitées, développé des partenariats industriels et académiques forts, porté des dispositifs européens et contribué au rayonnement international de la filière française de l'eau.

Si ces enjeux restent majeurs, avec un été 2026 qui s'annonce encore plus difficile que celui de 2022, on observe, depuis deux ans, une diminution forte du soutien de l'État sur ce collectif essentiel au développement et à la mise en place de solutions adaptées et pérennes.

Depuis le mois de mars, un mandataire accompagnait l'association dans la recherche d'une solution permettant d'assurer sa pérennité. Les principales ressources publiques de la structure devaient en effet passer de 450 000 euros en 2025 à seulement 72 000 euros (financement de la région Occitanie) potentiellement en 2027. Au désengagement de l'État, soit 258 000 euros, s'est ajouté l'arrêt des subventions de la Région Sud, soit 120 000 euros. Dans ces conditions, un processus de restructuration avait été engagé, mais le mandataire a estimé, que la liquidation judiciaire constituait la seule solution offrant les garanties nécessaires aux dix salariés.

Nous tenons à rendre hommage à chacun d'entre eux. Leur professionnalisme, leur engagement et leur sens du service auprès des adhérents ont été, tout au long de ces années, la véritable colonne vertébrale d'Aqua-Valley. L'ensemble des partenaires est pleinement mobilisé pour accompagner ces collaborateurs dans la recherche de solutions concrètes.

Nous adressons également notre reconnaissance aux financeurs du Pôle pour leur soutien sans faille dans un contexte économique contraint : la Région Occitanie et les Métropoles de Montpellier et Nîmes, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et les départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales, la banque des Territoires et la Banque de la Transition Énergétique de la BP Sud.

Au nom de toute l'équipe d'Aqua-Valley et de son Conseil d'administration, nous tenons enfin à remercier tous nos adhérents pour leur confiance, leur fidélité et leur engagement tout au long de ces années. C'est aussi grâce à eux que notre pôle a pu devenir un acteur reconnu de la filière eau.

Si nous éprouvons un grand regret à devoir cesser l'activité du Pôle, ce capital collectif ne disparaît néanmoins pas avec la structure : il demeure dans les réseaux constitués, les projets engagés et les compétences de celles et ceux qui les ont portés. Il constitue un héritage solide au service des défis à venir pour la gestion de l'eau au regard de l'accélération des effets du changement climatique sur les ressources en eau.

Le Président et le Bureau d'Aqua-Valley

- Olivier SARLAT (Veolia), Président
- Marie-Armelle BORIES (DRALAM Technologies), Secrétaire Générale
- Gauthier POUDEVIGNE (IMECA Process), Trésorier
- Christophe AUDOUIN (Suez), Vice-Président Relations institutionnelles, attractivité et rayonnement
- Jean-François BLANCHET (Groupe BRL), Vice-Président Orientations stratégiques
- Sami BOUARFA (INRAE), Vice-Président Innovation
- André DURBEC (Éa éco-entreprises), Vice-Président Transition Écologique et Numérique
- Laurent-Emmanuel MIGEON (Bio-UV), Vice-Président Performance économique
- Franck SANFILIPPO (SCP), Vice-Président Europe et international
- Nicolas ROCHE (AIX-MARSEILLE-UNIVERSITÉ), Vice-Président Recherche et Formation

A propos du Pôle Aqua-Valley :

Le pôle de compétitivité Aqua-Valley fédérait un réseau de près de 250 adhérents (entreprises, organismes de recherche et de formation, associations), principalement implantés en régions Occitanie et Sud, au cœur de l'un des principaux écosystèmes français dédiés à l'eau.

En lien avec sa délégation régionale Éa éco-entreprises, Aqua-Valley avait pour mission d'accompagner le développement des TPE, PME et PMI en favorisant les coopérations entre les acteurs de la filière, la mutualisation des compétences et la mise en œuvre d'actions collectives couvrant l'ensemble des métiers et du cycle de l'eau, à l'échelle régionale, nationale, européenne et internationale.

Contact presse

Olivier SARLAT, Président • olivier.sarlat@veolia.com